

L'Adresse—M. Stanfield

du trône des intentions du gouvernement à l'égard des autochtones du Canada. Le nouveau ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Buchanan), d'après ce qu'on lit dans les journaux, considère le Livre blanc de 1969 comme dépassé. Pour le moment, les Indiens du Canada s'interrogent en vain sur les intentions du gouvernement fédéral à leur égard. Il y a deux jours, il y a eu une manifestation devant l'édifice central et l'agitation s'est propagée dans les rues. Les responsables indiens s'en sont dissociés et des agitateurs ont profité de la démonstration pour faire valoir les activités des partis communiste et marxiste-léniniste, et le tout s'est terminé après avoir donné lieu à des propos dégoûtants et au voyoutisme.

● (1530)

Cette manifestation et les autres du même genre ne peuvent que nuire à la cause légitime de tous les autochtones du Canada, et les chefs indigènes, qui font de leur mieux pour contenir l'impatience exacerbée par des années d'insatisfaction et, bien sûr, de privations, ont besoin de l'appui public du gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Ceux qui ont perdu patience et l'ont montré lundi étaient peu nombreux, mais ils pourraient se multiplier rapidement si le gouvernement se désintéressait de leur sort ou se préoccupait trop d'autres besoins pour au moins, mentionner dans le discours du trône son souci pour les intérêts des autochtones. Je souhaite au nouveau ministre du succès dans sa tâche difficile. J'espère qu'il trouvera vite l'occasion, au cours du présent débat, de réparer cet oubli. Nous avons perdu plusieurs années à cause des voies chimériques tracées par le gouvernement dans le Livre blanc de 1969 (sans doute l'une des erreurs les plus monstrueuses de ces dernières années). Le temps file; nous devons rattraper le temps perdu au cours de la présente législature.

Un autre point auquel nous devons nous arrêter, c'est le manque de confiance des gens dans les hommes politiques et le processus politique. Depuis notre centenaire, nous avons vu quelques améliorations de nature à dissiper les soupçons de bien des Canadiens à l'égard des hommes politiques et de ce que l'on appelle souvent le processus politique. Au sujet du financement des partis politiques, la nouvelle loi sur le financement des élections, par exemple, exige que soient révélés tous les dons importants.

[Français]

Le très honorable premier ministre a annoncé certaines règles de conduite pour les ministres et les fonctionnaires relativement aux conflits d'intérêts. A ce sujet, je ne puis que répéter ce que j'avais dit à l'époque, c'est-à-dire qu'elles sont inadéquates, et je trouve extraordinaire que la directive annoncée par le très honorable premier ministre le 18 décembre préconisant la divulgation des avoirs n'ait pas encore été suivie à ce jour. J'estime qu'il nous serait possible de définir des règles plus adéquates au cours de cette législature, des règles qui s'appliqueraient aux ministres, aux hauts fonctionnaires, aux députés et même aux honorables sénateurs, s'il faut en juger par les propos attribués récemment au nouveau leader parlementaire du gouvernement au Sénat (M. Perrault).

[Traduction]

Malgré que nous ayons exposé au grand jour l'activité de nos partis politiques, l'exagération du secret dans les affai-

[M. Stanfield.]

res de l'État continue de faire naître des soupçons. Ici, à la Chambre, nous ne pouvons plus forcer un ministre à révéler ce qu'il tient à cacher. Ce pouvoir nous a été enlevé en même temps que le droit de débattre le budget sans aucune limitation. Quand la Chambre pouvait retarder le vote des crédits, elle obtenait les renseignements désirés. Aujourd'hui, le ministre ne répond que s'il le veut bien.

Comme nous formons l'opposition officielle, nous entendons trouver et utiliser sans relâche le moyen d'obtenir du ministre des réponses exactes et précises. Cela est absolument indispensable à notre époque où l'administration est partout et intervient quotidiennement dans la vie du citoyen. Nous entendons faire une opposition constructive, mais énergique, surtout lorsque seront en jeu les droits et les attributions du Parlement.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Le caractère confidentiel que l'on confère aux documents du gouvernement est absurde. Il joue en faveur du gouvernement et au détriment de la société. Nous devons mettre fin à cette habitude de déclarer secrets tous les documents sauf, peut-être, le papier absorbant qui se vend en petits rouleaux.

Des voix: Oh, oh!

M. Stanfield: Il faut stopper le réflexe qui fait tout classer confidentiel et y substituer une politique d'information qui assure que tous les documents et renseignements que le gouvernement détient sont révélés au public, à moins qu'il ne s'agisse de cas exceptionnels soigneusement définis et bien précisés. Voilà quelques-uns des points sur lesquels nous devons lutter dans l'intérêt d'une société libre au cours de la présente législature. Le droit à l'information est l'un des fondements d'une société libre. Il ne peut y avoir de société libre que là où règne un ordre qui est respecté et raisonnablement juste pour permettre aux individus de s'épanouir. Cet ordre n'existe pas au Canada aujourd'hui. Nous n'avons pas la stabilité économique nécessaire. Au lieu de cela, monsieur l'Orateur, nous voyons le chaos empirer à cause de l'inflation qui sévit maintenant chez nous. Bon nombre de gens ont vu l'œuvre de leur vie aboutir à un échec complet. Pour d'autres, les projets d'avenir sont devenus à peu près impossibles. Le nombre croissant d'arrêts de travail et de grèves est une preuve d'une absence d'ordre, attribuable au bouleversement qui accompagne l'inflation, car ceux qui le peuvent, tentent de se protéger et semblent parfois tirer parti de la situation.

Des interventions mal assurées comme celles, récemment, du ministre du Travail (M. Munro), du ministre de la Justice, et je pense, du premier ministre lui-même, au sujet d'un certain conflit, ne font qu'aggraver le problème. Nous ne saurions nous borner à laisser aller les choses et à dialoguer, comme le suggère le discours du trône. Le Parlement doit songer d'abord et avant tout à prendre des mesures. On dira, on l'a déjà dit et on le répétera, que nous, au Canada, sommes relativement bien partagés sur le plan économique par rapport à d'autres pays. Notre économie reste relativement forte à cause de la demande mondiale des produits de l'agriculture de l'ouest du pays, que le gouvernement a presque réduite à néant il y a environ deux ans, et de nos ressources minières et pétrolières, que bien des Canadiens n'ont considérées qu'avec dédain pendant longtemps.